

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composants :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présent : 36

N°178

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 SEPTEMBRE 2017

**L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC  
Monsieur Patrick LE HYARIC  
Madame Thérèse MBONDO  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Monsieur Benoît LOGRE  
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG  
Madame Mériem DERKAOUI  
Monsieur Daniel GARNIER  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

---

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action  
Sanitaire Social Habitat Logement/

**OBJET : Approbation de la convention attributive de subvention de Plaine Commune à la Commune d'Aubervilliers affectée au fonctionnement d'une structure d'hébergement et d'insertion de personnes marginalisées vivant en bidonvilles à Aubervilliers pour les années 2017 et 2018.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2000-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi susvisée ;

Vu le marché public attribué le 26 octobre 2015 à l'association ALTERALIA concernant l'accompagnement des ménages situés 4 quai Gambetta ;

Vu la convention attributive de subvention pour 2017 et 2018 ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt de soutenir l'activité d'accompagnement social et de relogement des ménages accueillis,

Adoption à l'unanimité par 42 pour , 1 ne prend pas part au vote ( Jean-François MONINO)

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention attributive de subvention entre Plaine Commune et la Commune d'Aubervilliers affectée au fonctionnement de la structure d'hébergement et d'insertion de personnes marginalisées vivant en bidonvilles à Aubervilliers pour les années 2017 et 2018, telle que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

**DIT** que le montant de la subvention versée par l'EPT Plaine Commune à la Commune d'Aubervilliers pour l'année 2017 est de 30 000 euros et d'un montant de 25 000 euros pour l'année 2018.

**AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer la dite convention telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

~~Sylvette ROZENBERG~~

